

loin et le pend à un arbre sans autre forme de procès. En vain le malheureux demande le secours des francs-maçons ; ils sont sourds à son appel ; puis il s'adresse aux catholiques, leur demande de prier pour lui ; ils ne peuvent lui procurer un prêtre à temps, attendu qu'il n'a que vingt minutes pour se préparer à la mort ; la charrette qui le supporte fuit sous ses pieds ; il est lancé dans l'espace et pour bien s'assurer qu'il est mort la populace lui tire deux balles dans le corps : horrible !

Et on laisserait les auteurs d'une pareille scène impunis. Le fait de cette populace, si impressionnée qu'elle fut du crime de Meara, deviendrait un précédent dans l'Etat ? En quel siècle et où vivons-nous donc ? Un Dr. Daniels de Gilman, élu capitaine pour l'occasion et l'auteur immédiat d'une telle violation de la loi, ne serait pas inquiété ? Allons citoyens, munissons-nous de revolvers ; notre vie n'est plus en sûreté dans notre Etat, si les autorités ne viennent mettre ordre à pareils outrages à la justice ! Et cette garantie du droit criminel, qu'un accusé est innocent aux yeux de la loi, tant que le jury n'a pas prononcé sur sa culpabilité devient vide de sens ! Aux autorités donc d'instituer une enquête et de procéder contre qui de droit !

Tout le monde ne peut que s'associer aux plaintes et à l'énergique appel de notre Confrère.

#### JUSTICE.

Nous publions plus bas une correspondance de notre ami M. Oscar Dunn, adressée au *Nouveau-Monde* et à laquelle celui-ci a refusé insertion. Nous eussions mille fois préféré ne pas voir se renouveler dans nos colonnes une discussion à laquelle nous nous sommes abstenus de prendre part et qui n'a plus sa raison d'être. Mais il nous est impossible de refuser cet acte de justice à M. Dunn, attaqué violemment et sans raison par la rédaction et les correspondants du *Nouveau-Monde*.

A Monsieur le Directeur du *Nouveau-Monde*.  
Monsieur,

Je viens de lire les deux numéros de votre journal dans lesquels vous critiquez d'une manière très-injuste un article que j'ai publié sur l'*Opinion Publique* au sujet de l'attitude du clergé durant les récentes élections. Comme vos lecteurs ne sont pas en général ceux de cette dernière feuille, les lois du journalisme me donnent le droit de répliquer dans vos colonnes mêmes, et je réclame l'exercice de ce droit en vous priant de reproduire la présente dans un de vos plus prochains numéros.

Je crois avoir fait un article consciencieux, impartial, modéré, et cependant vous déclarez que je n'ai pas "réfléchi," que je n'ai "plus de droit au titre d'homme sérieux," que je suis "ridicule." Reconnaissez, Monsieur, que ce ton-là et ces personnalités ne sont pas convenables. Dans tous les cas, permettez-moi de vous dire que je n'ai jamais lu dans le *Nouveau-Monde* un seul article qui puisse me faire admettre que vous êtes en état de me parler de si haut.

Je n'ai point prétendu que "les deux plus anciens évêques du pays," Mgr. Bourget et Mgr. Lafèche, avaient "porté un coup mortel au prestige des prêtres," en jetant la division dans l'épiscopat par leur approbation du Programme catholique ; j'ai seulement constaté un fait, savoir : que le clergé est divisé, et que cela lui a déjà ôté "un peu de son prestige aux yeux du peuple." Si vous pensez que nos deux plus anciens prélats sont causes de cette division, c'est votre affaire. Quant à moi, je n'ai point pris parti sur le Programme, et vous auriez dû y "réfléchir ;" cela vous aurait évité de faire cette remarque toute gratuite que je n'ai aucun "poids" comparé à deux évêques et qu'il ne me convient pas "de leur faire la leçon." Vous voyez bien que si j'entrais avec vous sur ce terrain, j'aurais raison de vous répondre que je me console facilement de mon peu de valeur personnelle en me rappelant que trois autres prélats, un archevêque et deux évêques, ont accueilli le Programme, sinon par une "leçon," du moins par un désaveu très-suffisant pour autoriser les catholiques à ne pas adopter l'opinion des "deux plus anciens."

Mais, je le répète, je n'ai voulu que constater un fait, sans en apprécier les causes. Je n'ai jamais écrit un mot au sujet de ce fameux Programme, et je me suis souvent réjoui de ce que, n'ayant pas la direction d'un journal, je pouvais, sans manquer au devoir, me soustraire à la responsabilité de prendre part à la polémique déplorable qu'il a fait naître. Je conçois que l'on supporte guère le malheur d'être contredit ou maltraité par le *Nouveau-Monde* ; mais participer à une discussion publique sur une question d'intérêt majeur, qui partage l'épiscopat en deux partis, jetant de la sorte le trouble dans tous les esprits, c'est un cas de conscience (le mot est juste) auquel j'ai été heureux de pouvoir échapper. Aujourd'hui que le débat est terminé, j'ai voulu en dire le résultat, et vous trouvez que pour avoir droit au titre d'homme sérieux, je devais auparavant discuter le Programme. C'est la première fois que j'entends parler d'une règle semblable : vous ne ferez croire à personne qu'avant de rendre témoignage d'un fait accompli, on soit tenu d'exprimer une opinion sur les causes qui l'ont produit, et j'aurais droit ici de vous renvoyer l'épithète "ridicule."

Ce témoignage, c'est en qualité de journaliste catholique que je l'ai rendu. Je suis témoin, je vois de mes yeux l'influence du clergé diminuer par suite des divisions qui l'affligent, et je le déclare à qui de droit, afin qu'on aise pour l'avenir, "car, comme je l'ai dit dans mon article, toute notre histoire atteste l'heureuse influence que le rôle politique du clergé a eue sur nos destinées." J'ajoutais : "L'union, la fusion parfaite des prêtres et du peuple a été notre gloire et notre sauvegarde, et si le Programme a troublé cette harmonie, on ne saurait trop se hâter de réparer un tel malheur." Je sais bien que des flagorneries sont plus profitables à l'auteur que cette franchise, mais il est permis d'avoir des préoccupations plus élevées que celle de vous faire plaisir avant tout. Si ce que je crois être la vérité vous déplaît, comptez que je vous déplaîrai, car je ne me gênerai pas pour la dire, quand il me paraîtra opportun, n'étant pas dans la nécessité de faire la cour à qui que ce soit. Je serai utile à la cause catholique et nationale malgré vous. Il ne manque pas d'esprits droits dans le clergé qui accepteront mes paroles comme celles d'un homme sincère dont le but, en constatant le mal déjà produit, est d'en faire éviter un plus grand. Le clergé est divisé, cela compromet son influence : voilà ce que tout le monde vous dira, monsieur. Or, en présence de ce fait, il n'est pas un bon Canadien qui ne sente le besoin de crier, non pas aux prêtres de Montréal en particulier, mais à tout le corps ecclésiastique : Prenez garde, songez à l'avenir, trouvez donc le moyen de vous arrêter sur cette pente qui conduit à un abîme où la nationalité canadienne-française s'engloutira si vous y tombez.

Et si vous jugez, monsieur, que ce cri d'alarme n'est pas l'acte d'un catholique, nous sommes loin de nous entendre. Il en est de même lorsque vous dites : "Il a pu exister, dans l'épiscopat, quelque divergence d'opinion sur l'opportunité du Programme ; mais dans chaque diocèse on a vu les prêtres se conformer aux instructions de leurs pasteurs. Or, c'est là qu'est le salut." Non, c'est plutôt là le malheur. Sans doute, il est bon, il est nécessaire que les prêtres soient unis avec leur évêque, mais cette union ne fera que nuire à l'influence du clergé comme corps si les évêques ne s'entendent pas entre eux, car nous verrons alors ce que nous avons vu durant les dernières élections : la population d'un diocèse recevant des conseils différents de ceux donnés dans le diocèse voisin, et les électeurs se demandant alors : Qui a raison ?—Si vous n'admettez pas que ce doute vous fait du tort, vous poussez l'opticisme bien loin.

Dans votre second article, vous affirmez que le Programme n'a pas été désavoué par trois évêques, et vous m'invitez à connaître "l'histoire intime" du Programme pour me convaincre que Mgr de St. Hyacinthe était mal informé en déclarant que la lettre de l'Archevêque devait être interprétée dans le sens d'un désaveu complet. Je comprends : vous voulez augmenter le respect que l'on a pour Mgr LaRocque en donnant à entendre qu'il a fait une déclaration inconsidérée, que Sa Grandeur, en un mot, est aussi irréfléchi que moi.

Si le Programme a une histoire intime, je veux bien l'apprendre ; mais je vous confesse que si je découvre que vous avez raison, je ne serai guère édifié. D'une part, je serai content de savoir que l'épiscopat n'est pas divisé comme le public le croit ; mais, d'autre part, je resterai, comme catholique, un peu confus de cette comédie : j'appelle comédie le fait que des évêques auraient écrit des lettres qui ont conduit leurs ouailles dans une direction opposée à celle qu'ils prétendaient indiquer. Le peuple n'est pas subtil, il prend les actes pour ce qu'ils signifient, et vous n'échauffez certes pas son admiration pour ses pasteurs en lui faisant des "histoires" de cette nature. Il ne manque plus qu'une chose maintenant, c'est que la *Minerve* nous apprenne que Mgr Bourget et Mgr Lafèche n'ont pas les intentions qu'un vain peuple pense ; que loin d'approuver le Programme, ils le répudient en réalité.

Je ne vous reprocherai pas, monsieur, les attaques personnelles que vous me prodiguez si gratuitement. Vous avez dit un jour que la conduite de l'archevêque était étrange ; vous avez insinué directement qu'un ou des évêques étaient compromis aux yeux du public ; vous avez rabaisé quelques-uns des catholiques les plus éminents de notre pays, entre autres l'hon. Juge Baudry : je puis bien souffrir à mon tour que vous disiez que je suis irréfléchi. Mais je vous reprocherai d'avoir écrit ceci : "M. Dunn croit-il posséder une intelligence plus vaste que Mgr Lafèche, une vertu plus haute que Mgr Bourget... ?" Cela signifie en bon français que le premier de ces prélats a plus d'intelligence que de vertu, et le second plus de vertu que d'intelligence. On peut dire cela à l'Institut-Canadien ; mais de la part d'un homme réfléchi qui écrit dans le *Nouveau-Monde*, organe de Mgr Bourget, c'est surprenant.

Je suis votre obéissant serviteur,

17 juillet 1871.

OSCAR DUNN.

*Post-Scriptum, 24 juillet.*—M. le Chanoine Lamarche, directeur du *Nouveau-Monde*, après avoir travesti ma pensée et mes intentions aussi déloyalement que possible, a refusé de publier cette lettre ; mais en revanche il a publié une correspondance anonyme dans laquelle je suis insulté de la manière la plus grossière. Je ne puis me commettre avec l'auteur de cet écrit, je ne pourrais lui répondre que par une poursuite judiciaire : je me contenterai d'observer que, supposant que je m'abuse sur le prestige actuel du clergé, je ne tarderai pas cependant à avoir raison si le *Nouveau-Monde* donne souvent asile à des productions si peu dignes d'un gentilhomme, d'un prêtre, d'un journal ecclésiastique ou simplement respectable. On s'est plaint souvent des excès de nos discussions publiques : la presse n'est pas près de s'améliorer si les journalistes qui portent la soutane sont les premiers à donner le mauvais exemple.

C'est pour ceux-ci en particulier qu'il est exact de dire que la vérité choque. Ces grosses colères dont je suis le point de mire prouveront à ceux qui ne sont pas disposés à en endurer autant, qu'il est de leur intérêt de taire certaines vérités concernant certaine coterie. Quels que soient votre passé, vos intentions, votre bonne foi, si vous touchez du bout de l'ongle à quelques hommes, on vous fera passer du premier coup pour un ennemi de l'autel, et du second pour un complice des démolisseurs de la colonne Vendôme. Sans doute les sympathies ne vous manqueront pas ; je n'en veux pour preuve que les chaleureuses félicitations qu'on me prodigue même dans le diocèse de Montréal : mais, enfin, on n'aime jamais à être en lutte ouverte avec des prêtres, ne fussent-ils qu'une minorité dans le clergé du pays, et l'on verra que pour éviter cette lutte il faut ne pas être franc comme je l'ai été.

Cependant si tout le monde adoptait ce système de franchise quand même, si chacun prenait à tâche de constater les pertes que fait le clergé dans l'opinion générale, et de lui dire tous les jours : Voici ce qu'ont produit hier vos divisions, nous verrions peut-être bientôt finir ces désastreuses chicanes. Ce moyen devrait être adopté par tous ceux qui croient à la vérité de la thèse que je soutiens, savoir : que l'union des prêtres avec le peuple est une des conditions essentielles à notre existence. Car le clergé ne fera pas un avec le peuple s'il n'est pas un en lui-même ; il perdra ainsi son influence, et nous en souffrirons, nous tous, Canadiens-français.

En somme, je suis content de ces petites misères qu'on me fait ; elles montrent qu'on a remarqué ce que j'ai dit : c'en est assez pour me convaincre qu'on y réfléchira, après s'être calmé en m'injuriant.

OSCAR DUNN.

#### LE CAMP DES VOLONTAIRES A LAPRAIRIE ET LA BATAILLE SIMULÉE DU 5 JUILLET.

Cette journée rappellera de doux souvenirs à nos volontaires. Ce fut une journée brillante pour eux. L'attaque du village commença vers 3 h. 15 m. Près de 1,500 hommes le défendaient. Ils étaient commandés par le colonel Marchand. Il y avait aussi une batterie d'artillerie sous le commandement du capitaine Fulton. Les assiégés, divisés en trois brigades, arrivèrent bientôt : la 1ère brigade était commandée par le Lt.-Col. Fletcher ; la 2nde, par le Lt.-Col. King, et la 3ème par le Lt.-Col. D'Orsonnens. Le feu s'ouvrit des deux côtés d'une manière admirable. Durant le combat, le Col. Osborne Smith, entouré de son état-major, les Lts.-Cols. McKay, Gillmor, De Bellefeuille et Bacon, le major Dowker, les capitaines Hay, Heyndman et Batterby, regardaient les opérations avec une lunette.

Le feu dura longtemps, également bien entretenu des deux

côtés ; mais, à la fin, les assaillants furent obligés de reculer. Ils regagnèrent le camp, suivis bientôt de leurs compagnons victorieux.

#### LE "BERTHIER."

L'une de nos gravures représente le vapeur "Berthier," arrivant au quai, le 1er juillet, jour de la Confédération. Il y eut, ce jour-là, une magnifique excursion, de Montréal à Sorel, à bord du "Berthier" et du "Trois-Rivières." Il va sans dire que le voyage fut splendide ; il n'en pouvait être autrement, car, par une chaleur comme il en faisait un ce jour-là, il n'y avait rien de plus agréable qu'une excursion dans un de ces palais flottants que possède la compagnie du Richelieu. L'amabilité bien connue des deux habiles capitaines, Daveluy et Duvall, n'a pas peu contribué à rendre l'excursion charmante. *dans toute la force du mot.*

#### LE PRINCE DE JOINVILLE.

François, prince de Joinville, est le troisième fils du roi Louis Philippe et de Marie-Amélie. Il est né en 1818.

Sous le règne de son père, il était un des officiers distingués de la marine française, et c'est à lui que fut confié le soin de ramener, en 1840, les cendres de Napoléon 1er, qui reposaient sous le saule de Ste. Hélène.

A cette époque, M. Thiers était président du conseil ; la question d'Orient menaçait de mettre l'Europe en feu, et la France en guerre avec une nouvelle coalition, à la tête de laquelle se trouvait l'Angleterre. Le prince de Joinville, commandant la *Belle-Poule*, chargée de son impérial fardeau, rencontra en pleine mer un navire anglais. A la vue du drapeau britannique, il se disposa à la lutte et commanda le branle-bas de combat. A la moindre menace du capitaine anglais, un abordage dont la guerre ne pouvait sortir était imminent. Le navire anglais passa sans mot dire et le feu ne fut pas mis aux poudres. Le prince de Joinville avait prouvé à ses marins qu'il n'avait pas boudé. Il ne bouda pas non plus au bombardement des villes de la côte marocaine, lors qu'avec son navire il se trouvait toujours des premiers au feu.

La Révolution de 1848 l'éloigna de la France ; celle de 1871 le rappela et lui rend son titre de citoyen français.

Le vote universel vient de l'appeler à la Chambre en qualité de député de la Manche.

Le prince de Joinville a aujourd'hui cinquante-trois ans. Il est un peu voûté et marche toujours appuyé sur une canne. L'exil pour lui semble avoir été plus dur que pour ses autres frères. Ses cheveux ont blanchi et sa surdité s'est aggravée.

De son mariage avec la fille de l'empereur du Brésil, il a un fils de dix-sept ans : Pierre, duc de Penthièvre.

#### LE DUC D'AUMALE.

Henri, duc d'Aumale, est né en 1822.

Après sa sortie du collège, son royal père le fit soldat. Il alla faire et apprendre la guerre en Afrique. Il était gouverneur de l'Algérie quand éclata la révolution de 1848. La République le condamnait à l'exil, il s'exila, laissant à Alger le meilleur souvenir de son administration.

Pendant son éloignement de la mère patrie, il s'est fait un des plus rudes adversaires de la lignée des Bonaparte, les combattant de sa plume dans les revues et les journaux. Ce n'est pas sa faute à lui s'il n'a pu se mesurer avec eux l'épée à la main. On connaît son cartel au prince Napoléon et l'empressement que celui-ci a mis à ne pas accepter un pareil honneur.

Aujourd'hui le duc d'Aumale revient en France, rappelé par les récents décrets de l'Assemblée nationale et choisi comme député par deux départements, la Haute-Marne et l'Oise. Il a opté pour le département de l'Oise.

Veuf depuis deux ans, le duc d'Aumale a un fils : François, duc de Guise, né en 1854.

A en juger par son aspect militaire, le quatrième fils de Louis-Philippe semble avoir conservé ses goûts militaires. Il paraît peu vieilli, quoique sa démarche, alourdie à la suite de plusieurs chutes de cheval, ait quelque chose d'inquiet et de mal assuré. Sa prestance est même un peu soldatesque et il porte crânement la barbe blonde et les cheveux ras réglementaires.

Il a tout l'air d'un officier et semble n'avoir jamais quitté son uniforme de général de division, que, dans une lettre adressée au gouvernement du 4 septembre, il demandait à reprendre pour marcher aux Prussiens et défendre sa patrie qui cherchait à reconquérir son honneur militaire si misérablement compromis par le second empire.

DOCUMENT HISTORIQUE.—On a souvent dit, en plaisantant, que sous prétexte de tout démocratiser, les communards finiraient par abolir l'orthographe.

On n'a pas exagéré et en voici la preuve. Un de nos amis a trouvé, dans les bureaux du ministère de la justice, une lettre, sans date, signée : Jules Vallès, et adressée au citoyen Protot.

Elle est trop curieuse pour que nous en privions nos lecteurs :

"Cher ami,

"Sans vouloir médire de mes *copins* (*sic*), je ne crois point me tromper en disant que plusieurs d'entre eux pataugent de la plus belle façon.

"Il faut absolument, et cela sans retard, que les larges mains de la démocratie effacent à tout jamais les sots préjugés que nous ont légués toutes les monarchies.

"Il faut d'abord commencer par publier les deux décrets que voici :

"10. La grammaire étant le plus grand des préjugés, la plus sottise des conventions, la Commune de Paris décrète :

"Article unique.—Le livre de Noël et Chapsal, intitulé : *Grammaire française*, ne sera plus enseigné dans les écoles du gouvernement, la Commune voulant laisser aux citoyens la liberté de l'orthographe (*sic*).

"20. Une révision sérieuse devant être faite du dictionnaire de l'Académie, qui contient des mots absolument aristocratiques, tels que : duc, roi, monsieur, domestique, équipage, conscription, et une foule d'autres dont le peuple n'a que faire, la Commune de Paris décrète :

"Article unique.—Une commission sera nommée pour indiquer les mots qu'il sera nécessaire de rayer.

"Il faut que tous les deux nous insistions très-énergiquement auprès de la Commune pour que ces deux décrets paraissent très-prochainement à l'*Officiel*. Du reste, Courbet nous soutiendra et j'espère bien que les *Arthur Arnould* et autres *aristos* ne feront pas trop d'opposition.

"Salut fraternel,

"JULES VALLÈS."

Est-ce assez grotesque ?—Et le citoyen Vallès était délégué à l'instruction publique !